



Coluche, le "père" des Restos du cœur, aurait sans doute encouragé cette démarche en faveur du logement social.

DEUX ASSOCIATIONS POUR LE LOGEMENT DES EXCLUS

● **GALA (Gestion d'Appartements Locatifs Associatifs)**, association strasbourgeoise née en 1990 de la volonté de travailleurs sociaux, a un objectif : mettre des logements provisoires à disposition des personnes en difficulté, assurer leur suivi social et leur faciliter l'accès à un logement stable.

Elle fédère 39 structures (comité de lutte contre la drogue, mission locale de Strasbourg, Accord, CAF Croix-Rouge, etc.) et a engagé de nombreux partenariats avec les bailleurs sociaux : OPHLM de la CUS, OPHLM du département, Foyer moderne de Schiltigheim, Habitation moderne, CDAL/PACT, Logiest, 3 F, Sonacotra, Opus 67 ainsi que des bailleurs privés.

Une convention a été signée avec Multilogis : la S.A. d'HLM Logis Social met des logements meublés, pour une durée déterminée, à la disposition de jeunes stagiaires ou demandeurs d'emploi en période d'essai. Depuis sa création, GALA a signé 60 baux et accueilli 77 familles.

● **GIE Logement Essonne** dépend de Logement pour Tous, une association créée en 1984 qui gère des structures complémentaires pour l'insertion de personnes en difficulté : quatre structures de maîtrise d'ouvrage et de gestion locative (dont une SA HLM), chargées de concevoir le projet d'habitat d'insertion, mobiliser les financements, construire ou réhabiliter les logements, puis les entretenir et les gérer. Une structure immobilière, chargée de prospecter et négocier les terrains et les immeubles. Une structure dédiée à l'habitat meublé (à durée limitée) et deux structures de suivi social.

Depuis 1990, le GIE et l'OCIL 91 ont signé seize conventions pour des appartements. Au total, le GIE gère environ 800 logements, essentiellement en Ile-de-France.

E.A

Votre Logement

Journal du 1%

Novembre-Décembre 1995